IFS – Liste des empreintes à annuler

LA POSTE

Veuillez indiquer vos coordonnées dans les champs ci-dessous. Dès que vous aurez saisi votre NPA, l'adresse de votre centre de services apparaîtra dans le champ d'adresse placé à droite.

No IFS (à noter s.v.p.) | | | | | | | | |

Nom/Entreprise

Adresse

NPA, lieu

Nombre	Impression	Montant CHF
		0
		0
		0
		0
		0
		0
		0
		0
		0
		0
		0
	Total	0

Attention: seules les empreintes valables seront remboursées.

Ne sont pas remboursées:
– les empreintes découpées;
– les empreintes dont la valeur d'affranchissement ne peut pas être déchiffrée avec certitude;
– les empreintes de systèmes d'affranchissement non identifiés ou d'un autre système IFS;
– les empreintes correspondant à une prestation effectuée.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus «Système d'affranchissement intelligent (IFS)» sous www.poste.ch/ifs.

Personne de contact

Signature

650.27 PM 03.2017